

M O N T E L E G E R

COMMUNIQUÉ

REVISION DU P.L.U.

CONCERTATION

Le Maire rappelle que par délibération du 7 septembre 2010, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune.

Cette délibération prévoit de lancer la concertation préalable avec les modalités suivantes :

Articles dans la presse et le bulletin municipal, réunions avec le public, affichage dans les lieux publics, dossier mis à la disposition du public à la Mairie, permanences en Mairie avec Madame le Maire et les chargés d'urbanisme de la Commune le jeudi matin.

Cette concertation se déroulera jusqu'à l'arrêt du projet de P.L.U. à l'issue duquel le Conseil Municipal en tirera le bilan par la même délibération.

Dans le cadre de cette concertation, un registre est ouvert en Mairie depuis le 1^{er} juillet 2011 afin que les administrés puissent, d'ores et déjà, y consigner leurs remarques, doléances, observations, etc...

Le Cabinet d'Etudes EURYECE a été désigné pour la révision du P.L.U. (mission d'étude et assistance).

Une première réunion de lancement du P.L.U. et point sur l'avancement du diagnostic territorial avec le Bureau d'Etudes EURYECE et le groupe de travail du P.L.U. a eu lieu en Mairie, le 30 juin 2011.